



**PRÉFÈTE
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°23-2022-149

PUBLIÉ LE 27 OCTOBRE 2022

Sommaire

Préfecture de la Creuse /

23-2022-10-27-00002 - ARRÊTÉ PORTANT COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE CONCERNANT L ÉLECTION DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ DDETSPP DE LA CREUSE (23) (2 pages)	Page 3
23-2022-10-27-00003 - ARRÊTE PORTANT COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE CONCERNANT L ÉLECTION DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ DE LA DDT 23 (2 pages)	Page 6
23-2022-10-27-00004 - ARRÊTÉ PORTANT COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE CONCERNANT L ÉLECTION DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ DE LA PRÉFECTURE / SGCD DE LA CREUSE (23) (2 pages)	Page 9

Préfecture de la Creuse

23-2022-10-27-00002

ARRÊTÉ PORTANT COMPOSITION DU BUREAU
DE VOTE CONCERNANT L'ÉLECTION DU
COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE
PROXIMITÉ DDETSPP DE LA CREUSE (23)

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°
PORTANT COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE CONCERNANT L'ÉLECTION DU
COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE PROXIMITE DDETSPP DE LA CREUSE (23)

La préfète de la Creuse
Chevalier de l'ordre national du mérite

VU le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;

VU le décret n°202-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

VU l'arrêté IOMA2228011A du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : Le bureau de vote électronique pour l'élection des représentants du personnel au sein de CSA de PROXIMITE DDETSPP de la Creuse se compose comme suit :

	Prénom	Nom	N°téléphone professionnel
Président	Emmanuelle	THILL	07.88.76.47.50
Vice-Président	Nicolas	PRALONG	07.72.50.23.32
Secrétaire	Christine	SAUVE	06.07.51.39.18
Secrétaire suppléant	Marinette	BERGER	06.49.77.30.25

Il est rajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué de chaque liste en présence :

Organisation	Prénom	Nom
Solidaires Fonction Publique	Roland	GIRERD
FO	Stéphane	TOUZET
UNSA	Patrick	LAMY
CFDT	Elise	BOUCHE
FSU	Philippe	BERANGER
UFSE-CGT	Murielle	PRUNIERES
CFTC	Johann	PASCOT
Alliance du Trèfle	Annick	PINARD

ARTICLE 2: Il se réunit autant que nécessaire, et a minima pour procéder aux opérations de pré-scèlement des urnes et de proclamation des résultats, en salle 009 bâtiment Varillas.

ARTICLE 3: En cas d'empêchement du président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au vice-président du bureau de vote.

Guéret, le 27 octobre 2022

La Préfète

SIGNÉ

Préfecture de la Creuse

23-2022-10-27-00003

ARRÊTE PORTANT COMPOSITION DU BUREAU
DE VOTE CONCERNANT L'ÉLECTION DU
COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE
PROXIMITÉ DE LA DDT 23

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°
PORTANT COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE CONCERNANT L'ÉLECTION DU
COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE PROXIMITE DE LA DDT 23

La préfète de la Creuse
Chevalier de l'ordre national du mérite

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°202-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté n° IOMA2228011A du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le bureau de vote électronique pour l'élection des représentants du personnel au sein de CSA de PROXIMITE de la DDT 23 se compose comme suit :

	Prénom	Nom	N°téléphone professionnel
Président	Pierre	SCHWARTZ	05.55.61.20.74
Vice-Président	Pascale	GILLI-DUNOYER	05.55.51.69.01
Secrétaire	Magalie	ARCHAMBAULT	05.55.51.69.82
Secrétaire suppléant	Isabelle	BOURDARIAS	05.55.51.59.71

Il est rajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué de chaque liste en présence :

Organisation	Prénom	Nom
SOLIDAIRE FONCTION PUBLIQUE	Michaël	GENOIS
UNSA FONCTION PUBLIQUE	Sylvie	MIAN
FSU	Maxime	CAILLON

CFDT	Redoine	DRIOUCHE
UFSE-CGT	Fabrice	MASSOULIE
ALLIANCE DU TREFLE	Emmanuelle	LONJARET

Article 2 : Il se réunit autant que nécessaire, et a minima pour procéder aux opérations de pré-scèlement des urnes et de proclamation des résultats, en salle D215 bis de la DDT.

Article 3 : En cas d'empêchement du président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au vice-président du bureau de vote.

Guéret, le 27 octobre 2022

La Préfète

SIGNÉ

Préfecture de la Creuse

23-2022-10-27-00004

ARRÊTÉ PORTANT COMPOSITION DU BUREAU
DE VOTE CONCERNANT L'ÉLECTION DU
COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION DE
PROXIMITÉ DE LA PRÉFECTURE / SGCD DE LA
CREUSE (23)

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°
PORTANT COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE CONCERNANT L'ÉLECTION DU
COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION DE PROXIMITÉ DE LA PRÉFECTURE / SGCD
DE LA CREUSE (23)

La préfète de la Creuse
Chevalier de l'ordre national du mérite

VU le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 modifié relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État ;

VU le décret n°202-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

VU l'arrêté IOMA2228011A du 6 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : Le bureau de vote électronique pour l'élection des représentants du personnel au sein du CSA DE PROXIMITÉ PRFECTURE de la Creuse se compose comme suit :

	Prénom	Nom	N°téléphone professionnel
Président	Bastien	MEROT	06 72 58 68 94
Vice-Président	Marie-Hélène	BOUTEILLE	06 02 13 28 42
Secrétaire	Virginie	CHANARD	07 88 14 64 87
Secrétaire suppléant	Annette	PARINAUD	07 88 14 64 16

Il est rajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué de chaque liste en présence :

Organisation	Prénom	Nom
FO PREFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTERE DE L'INTERIEUR	Françoise	MATIGOT
CGT INTERIEUR	Christine	NGO NAINOB

ARTICLE 2: Il se réunit autant que nécessaire, et a minima pour procéder aux opérations de pré-scèlement des urnes et de proclamation des résultats bâtiment André Vy, 2^e étage.

ARTICLE 3: En cas d'empêchement du président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au vice-président du bureau de vote.

Guéret, le 27 octobre 2022

La Préfète

SIGNÉ